



# BETTES A PETITS PAS

Madame, Monsieur, les enfants,

**La 21<sup>e</sup> randonnée des Maynats « Bettes à petits pas »  
aura lieu les samedi 4 et dimanche 5 octobre 2025**

Le moment est venu de vous inscrire, mais d'abord :

## QUELQUES PRÉCISIONS :

- ❖ Le programme des 2 journées est rigoureusement identique.
- ❖ Il propose 2 spectacles de rue et 4 interventions artistiques sur le parcours.
- ❖ 2 groupes de randonneurs sont constitués, avec une jauge maximale de 120 personnes par groupe. Les jauges seront rigoureusement respectées.
- ❖ **Même tenus en laisse, les chiens ne pourront en aucun cas suivre la randonnée.**
- ❖ Les parents s'engagent à prendre en charge les enfants de manière à ne perturber ni la marche ni les spectacles.
- ❖ **Si vous voulez randonner avec des amis, inscrivez-vous sur la même fiche pour avoir l'assurance d'être dans le même groupe.**
- ❖ Les Maynats ne proposent que du café, du thé, des boissons fraîches et des viennoiseries, donc **chaque randonneur devra prévoir son repas.**

## PRÉSENTATION DE LA RANDONNÉE

- ❖ La marche représente environ 2 heures 30 (matin + après-midi) pour un dénivelé positif inférieur à 150 mètres. Elle est donc déconseillée aux enfants de **moins de 6 ans.**
- ❖ Bien que l'itinéraire se déroule sur de bons sentiers ou chemins forestiers sans véritable danger, il convient de prévoir de bonnes chaussures de marche.
- ❖ Si la marche vous pose problème (difficulté à vous déplacer, enfants trop petits), vous avez la possibilité de nous rejoindre en voiture pour le pique-nique et pour les deux spectacles.
- ❖ La manifestation sera maintenue quelles que soient les conditions météo.

## ATTENTION

- ❖ S'il pleut trop, nous ne randonnerons pas et les spectacles de même que les surprises prévues sur le parcours seront présentés en salle. La décision sera prise le matin même.
- ❖ **En cas de désistement pour raison personnelle, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées.**
- ❖ Une annulation du fait des Maynats ou des autorités entraînera la destruction de votre chèque ou un remboursement.

## PROGRAMME

La programmation s'adresse à tous les publics à partir de 6 ans.

9h00	Petit déjeuner offert.
9h30	Départ des groupes.
9h30 à 12h00	Balade avec 2 surprises sur le parcours.
12h00	Chacun sort son pique-nique du sac.
13h30	Spectacle « <b>Tricot</b> »
14h30 à 17h00	Balade avec 2 autres surprises sur le parcours.
17h00	Spectacle « <b>La chaise</b> »

## TARIFS

Forfait randonnée avec les 6 spectacles :

adulte	15€
enfant (moins de 18 ans)	10€

Spectacle sans randonnée à 13h30 ou à 17h00 : 4€ par personne et par spectacle

**Quelle que soit la météo, les spectacles de 13h30 et de 17h00 seront présentés à la salle des fêtes de Bettes.**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir soigneusement la fiche d'inscription jointe, en précisant bien :

- ❖ Le jour que vous avez choisi.
- ❖ Si en cas d'affluence et après vous avoir consulté, vous nous laissez la possibilité de modifier votre choix, ou si vous préférez carrément annuler.
- ❖ Les inscriptions seront prises en compte après réception du règlement.
- ❖ Ne pas oublier de donner l'adresse mail où vous souhaitez recevoir la confirmation de votre inscription.

Les fiches d'inscription doivent être expédiées ou déposées à l'adresse :

**2 route de monloo 65200 POUZAC**

Nous vous conseillons vivement de renvoyer votre fiche d'inscription au plus tôt, car les réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Si quelque chose vous chiffonne, n'hésitez pas à appeler le **06 83 11 73 12**.

Amicalement,  
Les Maynats